



MAIRIE
DE
CUISEAUX ✱
71480

COMPTE-RENDU
DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 26 mars 2019

B.P. 6 - Place Puvis de Chavannes

Tél. 03 85 72 70 60

Fax 03 85 72 51 09

Mail : mairie-cuiseaux@wanadoo.fr

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-six du mois de mars, le Conseil Municipal de la Commune de Cuiseaux s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Maire ;

Etaient présents : LEROY Christian, GAUTHIER Marie-Noëlle JAILLET Françoise, LAINÉ Bernard, BOIVIN Gérard, BRISET Christian, de COURTIVRON Gilles, FAUVEY Audrey, MAILLIER Nathalie, MAÎTRE Gilles, MARTINET Christian, POIRIER Annie, PONCET Jean-Michel, ROCHET Annie, TOTA-FENIET Virginie, VULLIEZ Fabien ;

Procuration : GEROLT Magali (Pouvoir à Annie ROCHET)
SEVESTRE Delphine (Pouvoir à Jean-Michel PONCET)

Absent(e)s / Excusé(e)s : JACQUES Pascal

Secrétaire : PONCET Jean-Michel

- Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil municipal du 28 février 2019

1/ Approbation du Budget Primitif Communal 2019 :

Monsieur le Maire présente le budget primitif 2019 ; il commente les différents tableaux rappelant les grandes tendances des dépenses et recettes des budgets de fonctionnement ainsi que les opérations essentielles en dépenses et recettes des budgets d'investissement.

Le Budget Primitif communal pour l'année 2019 s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à 2 696 063 € en Dépenses et Recettes
- Pour la section d'investissement à 3 180 139 € en Dépenses et Recettes

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget primitif présenté.

2/ Vote des taux des taxes locales 2019 :

Monsieur le Maire rappelle les taux appliqués en 2018 et présente les différentes possibilités en matière de fiscalité locale.

Taux 2018 = TH : 13, 14 % TFB : 14,23 % TFNB : 34, 27 %

Il propose de maintenir les taux en 2019.

Il indique que seules les bases, fixées par l'état, sont susceptibles d'être modifiées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le maintien des taux d'imposition pour 2019 sans augmentation.

3/ Subventions aux associations :

Monsieur le Maire présente le tableau des subventions aux associations pour 2019.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS			
Associations bénéficiaires	BP 2019	Associations bénéficiaires	BP 2019
A.F.Entraide aux handicapés	300 €	Cuiseaux rando	400 €
Amicale des pompiers	1 100 €	Délégués E.N.	68 €
Amis de Cuiseil	350 €	Donneurs de sang	550 €
Anciens combattants (UF)	150 €	Ecomusée	3 811 €
Anciens combattants (Af Nord)	150 €	Ecran mobile	3 200 €
Art Club Cuiseaux	250 €	Free Run Cuiseaux (fct)	200 €
CCS Activités	1 100 €	Olympique pétanque	200 €
CCS Fct	2 500 €	Société de chasse	250 €
CCS garderie	5 400 €	Société de pêche	250 €
CCS Compensation personnel	18 000 €	Divers Subv. Exceptionnelles	13 471 €
Comité fête Cx (course)	800 €	Total subventions (ligne 6574)	55 250 €
Comité fête Cx (spectacle)	1 000 €	Verst au C.C.A.S. (ligne 657362)	3 000 €
Comité fête Cx (Fct)	1 000 €		
Comité foire (Fct)	750 €	Total général	58 250 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'attribution des subventions telles que proposées.

4/ Bail société de chasse : Révision du loyer

Monsieur le Maire rappelle que la Société de Chasse loue les bois et des terrains communaux pour ses activités. Le bail en cours depuis le 1^{er} juin 2013 d'une durée de 9 années prévoit une révision du loyer tous les 3 ans. Monsieur le Maire propose de fixer le loyer à 800 € annuel à compter du 1^{er} juin 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la révision du loyer proposée.

5/ Tarif des concessions de cimetière

Monsieur le Maire propose d'appliquer les tarifs suivants à compter du 1^{er} juillet 2019 :

	Concession de 30 ans	Concession de 50 ans
Cavurne	120.00 €	195.00
Tombe	185.00 €	290.00
Columbarium	630.00 €	880.00

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les tarifs proposés

6/ Bail du presbytère : Renouvellement

Madame Marie-Noëlle GAUTHIER rappelle que le bail du presbytère est arrivé à échéance et qu'il convient de le renouveler. La 1^{ère} Adjointe propose de fixer le montant du loyer annuel 10 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement du bail et le montant du loyer proposé.

7/ Tarif des locations

Monsieur le Maire propose de revoir les tarifs des locations des salles, accessoires et équipements communaux.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les nouveaux tarifs des locations.

8/ Document unique d'Evaluation des Risques Professionnels

Monsieur le Maire rappelle la démarche engagée et présente le dossier et les actions à mettre en œuvre, conformément aux obligations des employeurs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le Document Unique, le plan de prévention et autorise la mise en place du programme des actions correctives.

9/ SYDESL : Autorisation de travaux

Monsieur le Maire explique que la Communauté de Communes a sollicité le SYDESL pour le raccordement électrique de 2 parcelles de la ZA Charbonnière. Pour ces travaux, le SYDESL DEMANDE QUE LA Commune autorise les travaux et l'intervention sur le domaine public communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise les travaux de raccordement des parcelles ZL 105 et ZL 106 de la ZA de la Charbonnière.

10/ SYDESL : Eclairage public Lotissement Saint-Jérôme

Monsieur Gérard BOIVIN explique que les équipements d'éclairage public du Lotissement Saint-Jérôme nécessitent un remplacement par des équipements plus performants.

Le SYDESL propose un plan de financement pour un coût total de 22 273 € HT pour lequel la participation communale serait de 6 682,17 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le projet, approuve le plan de financement et la participation communale.

11/ SYDESL : Redevance d'Occupation du Domaine Public pour les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité

Monsieur le Maire explique que le SYDESL a informé la Commune que les redevances RODP d'électricité n'ont pas été actualisées depuis un décret de janvier 1956. Il est proposé d'actualiser cette redevance voire de l'instaurer au cas où elle ne l'aurait pas encore été.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition pour la RODP d'électricité.

12/ ONF : Vente de pin sylvestre

Monsieur le Maire explique que l'ONF propose d'adhérer au contrat de résineux « GAILLARD-RONDINO » pour la vente de pin sylvestre pour un volume d'environ 174 m³.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette vente selon le contrat et les modalités présentées.

13/ MOTION : Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la Commune

Monsieur le Maire explique que l'association des Communes forestières a sensibilisé les Collectivités au principe d'encaissement des recettes des ventes de bois des Communes par l'ONF. Une motion en ce sens est proposée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve cette motion.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de l'avancée des dossiers :
- - Les travaux de la piscine sont effectués selon le calendrier prévu. L'établissement ouvrira comme prévu à l'été.
- - L'association du restaurant scolaire avec la mairie ont examiné les propositions des prestataires pour la future cantine
- - EHPAD, le Département a accepté le cautionnement des emprunts à hauteur de 70 %
- Audrey FAUVEY fait le point sur la préparation et l'organisation de la journée citoyenne.
- Gilles de COURTIVRON fait le bilan des « grands débats » organisés sur le territoire louhannais et précise que les participants sont demandeurs d'autres réunions participatives.
- Une réunion de préparation du prochain bulletin municipal est prévue le jeudi 28 mars 2019. Le bulletin devrait être distribué entre le 15 et le 27 avril 2019.
- Monsieur le Maire annonce le départ de la secrétaire générale.
- La séance du prochain Conseil municipal est prévue le jeudi 16 mai 2019

La séance est levée à 21h15

Secrétariat,
Jean-Michel PONCET

Cuseaux, le 26 mars 2019

Le Maire,
Christian LEROY

